



## Mémoire concernant la Mine Canadian Malartic ainsi que son projet d'extension de la fosse

**Présenté par :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic  
866 rue Royale, bureau 106  
Malartic, (QC) J0Y 1Z0

[www.ccimalartic.com](http://www.ccimalartic.com)

Téléphone : 819-757-3338

Courriel : [info@ccimalartic.com](mailto:info@ccimalartic.com)

[jscanuel@ccimalartic.com](mailto:jscanuel@ccimalartic.com)



## Mine Canadian Malartic (Partenariat de Yamana Gold et Agnico Eagle) et son projet d'extension.

Mémoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic,  
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

28 Juin 2016

## Table des matières

La Chambre de commerce et d'industrie de Malartic .....	4
Intérêt de la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic.....	4
Mine Canadian Malartic.....	5
Retombées socio-économiques .....	5
Communauté.....	6
Malartic vs industrie minière.....	7
Fonds Essor Canadian Malartic .....	7
Guide de co-habitation.....	8
Projet « Royale » .....	9
Projet d'extension .....	10
Agrandissement de la fosse.....	10
Déviation de la route 117.....	10
Coût et retombées du projet .....	11
Position de la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic.....	12
Bibliographie.....	14

## **La Chambre de commerce et d'industrie de Malartic**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic est un organisme à but non lucratif regroupant près de 70 membres. Cette dernière a pour mission de favoriser le développement commercial, le réseautage et la circulation de la clientèle de la municipalité. Les entrepreneurs trouvent également un accompagnateur dans leurs démarches de développement. De plus, la Chambre de Commerce et d'Industrie organise et supporte des activités susceptibles de générer de la visibilité et de l'achalandage supplémentaires aux commerçants.

## **Intérêt de la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic se considère au centre des intérêts de ses commerçants ainsi que de la communauté. De par les objectifs qu'elle s'est fixée, celle-ci est en mesure d'exprimer les opinions de ses membres et si un projet répond favorablement aux attentes de ceux-ci.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic se sent particulièrement touchée par le Projet « Extension de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117 à l'entrée Est de la ville de Malartic ». L'extension de la fosse prévoit augmenter la durée de vie de la mine pour six années supplémentaires. On parle ici du maintien de 1200 emploi jusqu'en 2028. La déviation de la route 117 est un réel soulagement pour nous, car nous désirions conserver la circulation au sein du centre-ville. Un contournement de

la ville n'aurait pas été dans notre intérêt. Les faits présentés précédemment font partie du développement économique de notre communauté et nous en faisons notre priorité. Ainsi, la Chambre de Commerce et d'industrie de Malartic appuie non seulement la Mine Canadian Malartic et son projet d'extension, mais considère la minière comme un partenaire de développement essentiel à la pérennité économique de Malartic. Le présent mémoire vient établir les éléments de cette recommandation.

## **Mine Canadian Malartic**

Acquis en juin 2014 par Agnico Eagles et Yamana Gold, la Mine Canadian Malartic est la plus grande mine aurifère en exploitation au Canada. Celle-ci a des réserves d'or prouvées et probables de 8 657 000 onces d'or.

La mine Canadian Malartic a plusieurs projets d'exploration au Canada, comme celui d'Hammond Reef et Kirkland Lake.

## **Retombées socio-économiques**

La mine Canadian Malartic, c'est près de 700 personnes à l'emploi de la mine et 550 contracteurs travaillant sur le site. C'est 80 millions versés en salaires bruts, 442 millions en dépenses d'opérations, 186 millions en dépenses en capital et en exploration.

Le revenu d'emploi moyen (pour 2012) pour les travailleurs de la minière s'élève à 87 000\$, soit 66% de plus que le revenu d'emploi moyen de la MRC. Les activités de la Mine représentent près de 10% du PIB minier régional. De plus, en 2015, Mine Canadian

Malartic a remis plus de 400 000\$ en dons et commandites réparti au sein de la communauté. À la lumière des chiffres exposés précédemment, la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic est d'avis que la Mine Canadian Malartic est vitale à l'économie de Malartic. Plusieurs entreprises, spécialisées ou non, sont installées à Malartic grâce au développement qu'elle offre. Par exemple, WEIR, ASDR, Amnor, Groupe VM, Soudure Du Fer, Location Dumco, Meglab, Plomberie Abitibi ... pour ne nommer que celles-ci.

Depuis les dernières années, quelques chaînes de restaurant ont vu le jour à Malartic, par exemple Mc Donald et Subway ont fait le plaisir de plusieurs en venant s'installer ici et ont créés aussi plus d'une 15 aine d'emploi au sein de la communauté. La venue du IGA est aussi un bel exemple de création d'emploi et d'investissement avec le bâtiment appartenant à Sobey's construit en 2009.

## **Communauté**

Depuis le rachat d'Osisko par AgnicoEagles et Yamana Gold, la ville de Malartic a vu une volonté renouvelée de construire des relations communautaires fructueuses et l'engagement dans un partenariat de la part de la minière. Ainsi, nous avons vu naître le local de relation communautaire sur la Royale. Ce dernier est mise en place afin de diversifié les communications entre la minière est les citoyens de Malartic. Leur slogan, « écouter et innover pour mieux cohabiter », est une preuve de démarche axée sur la bonne cohabitation avec tous. Après avoir rencontré plusieurs acteurs de développement, dans plusieurs contextes différents, la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic constate que le projet d'extension est supporté positivement par la Ville de Malartic, la MRCVO et la majorité de la population de Malartic et de la région.

## **Malartic vs industrie minière**

La Mine Canadian Malartic est le premier projet d'envergure de l'ère moderne de l'industrie minière, situé dans les limites d'une municipalité. Par conséquent, tous les résultats, positifs ou négatifs, du passage de la minière seront scrutés par les populations et communautés de chercheurs. Le projet doit donc devenir une référence sur la façon d'agir des corporations minières en leur milieu d'accueil.

## **Fonds Eссор Canadian Malartic**

Le Fonds Eссор Canadian Malartic vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel. Créé en 2008 (anciennement Fond Eссор Malartic Osisko), celui-ci vise à laisser un héritage positif aux générations futures. Il s'agit d'une première pour l'industrie québécoise et canadienne. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic constate que le Fonds Eссор Canadian Malartic est un outil fort intéressant de développement.

Le Marché public de Malartic (dont sa construction est en cours) est un bon exemple de collaboration en le Fonds Eссор Canadian Malartic, la Mine Canadian Malartic, la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic, la communauté et les commerçants de Malartic. Le FECM a investi une somme de 30 000\$ dans le projet, ce qui représente près du 1/4 du financement global. C'est aussi, en partie grâce à ce fond, que plusieurs projets sont soutenus au sein de la communauté par exemple, le Festival Western de Malartic, le

Comptoir alimentaire, Gym Célestre, Corportation Victoire, Refuge jeunesse de Malartic pour ne nommés que ceux-ci.

## **Guide de co-habitation**

Le 15 mai dernier, Mine Canadian Malartic a présenté un modèle de guide de cohabitation avec la communauté. Le groupe de travail (représenté par la minière, la ville et comité de suivi Canadian Malartic) ont travaillé étroitement sur l'élaboration du guide visant l'atténuation des impacts et la compensation des impacts de l'exploitation de la mine près de la ville.

Celui-ci est toujours en version préliminaire au moment d'écrire ses lignes. Pour l'instant, le guide propose entre autres :

- Une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars pour les programmes de compensations et d'acquisitions ;
- Des compensations pour le quartiers sud et nord de Malartic, selon l'intensité des impacts ;
- Une rétroactivité sur 3 ans des compensations monétaires non imposables ;
- Un budget d'acquisition estimé à 6.8 millions de dollars ;
- Jusqu'à 10 000\$ pour le frais de déménagement.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic a consulté le guide en profondeur. Quelques points ont été apportés au sein de l'équipe de travail. La Chambre de commerce et d'industrie de Malartic constate une bonne structure cadre pour l'achat et la vente de maison pour éviter les fluctuations subites des valeurs sur le marché. La proposition du guide évite la dévitalisation du secteur sud. Il y a une reconnaissance et une prise en



charge en bon voisin corporatif des inconvénients pouvant être reliés aux opérations de la minière. C'est une entente nécessaire à ce niveau pour ramener une atmosphère positive de développement de la communauté et malheureusement, ceux qui souhaitent encore gagner à « Loto Malartic » continueront de s'opposer.

## **Projet « Royale »**

Nous avons commencé à travailler, en partenariat avec la Société de Développement Économique de Malartic et la Ville de Malartic, sur l'élaboration d'un projet de développement économique et social. Celui-ci a pour but de laisser un héritage positif du passage de la minière sur la communauté d'affaires de Malartic. Le Projet « Royale », en référence à l'artère principale de Malartic, se veut un projet de restructuration de l'aspect physique de la rue Principale et d'une importante modification dans l'offre commerciale. L'objectif ultime étant de rendre Malartic attrayant pour la population actuelle, pour les nouvelles familles qui pourraient s'établir, pour les commerçants actuels et nouveaux et pour les clientèles de passage, voir même le tourisme. Le projet a fait l'objet d'une présentation à la Mine Canadian Malartic et le concept fut bien accueilli. L'approche de développement, en partenariat et en partage de risque, semble avoir été bien reçue, mais beaucoup de travail reste encore à faire pour concrétiser le projet. De plus, le celui-ci a été présenté aux commerçants de la Ville et a été perçu comme un vent d'espoir pour eux. Ces derniers voyaient la fermeture de la mine comme un désarroi.

Le plan estimé à 85 millions de dollars, sera un plan assumé par plusieurs acteurs, donc la SDEM et la mine Canadian Malartic.

## **Projet d'extension**

### **Agrandissement de la fosse**

L'Extension Canadian Malartic vise, en autres, à agrandir la fosse Canadian Malartic pour y exploiter le gisement Barnat et la fosse Jeffrey. Le projet contribuera à prolonger la période d'exploitation de la minière jusqu'en 2028, soit six années supplémentaires. Grâce à la mise en place du Comité Horizon 2030, dont son principal objectif est d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté, la minière a injecté 1.5 millions de dollars dans la recherche et la mise en place d'une deuxième vie à la fosse, à la fin de son exploitation.

### **Déviations de la route 117**

Afin d'effectuer l'agrandissement de la fosse, la relocalisation d'un tronçon de la route 117 est nécessaire puisque ce tronçon se situe en grande partie sur la future empreinte de la fosse projetée. Il y a quelques années, le Ministère des Transports du Québec ainsi que la Ville de Malartic ont travaillé étroitement sur l'élaboration d'un tracé répondant favorablement aux habitants de la ville. Les opinions et commentaires émis lors des études étaient clairs, les citoyens et commerçants désirent une déviation de la route 117 et non un contournement. Suite à la première partie des audiences publiques du BAPE, nous croyons qu'il est extrêmement important d'insister sur ce point. En aucun cas, une voie de contournement serait profitable pour la population Malarticoise. La proximité des commerces serait compromise, le voyage entre Val-d'Or/Malartic serait prolongé. À

moyen terme, la ville noterait la fermeture ou la réduction de commerces, voir perte de 60 à 100 emplois, déménagement de plusieurs vers Val-d'Or pour le travail, perte de divertissements (salle de spectacle, camping, bibliothèque ...). La Chambre de commerce et d'industrie de Malartic croit que plusieurs personnes ou regroupement viennent de constater que le bruit et la poussière viennent de la 117 et non de la minière. Malheureusement, un faux-débat est en train de voir le jour.

La qualité de vie n'est pas seulement de vivre sans bruits ni poussières. La qualité de vie est un regroupement de facteurs dans les sphères de notre vie comme par exemple, la santé physique, l'estime de soi, affectivité, le travail, les loisirs, les habitudes alimentaires.... Nous trouvons déplorable que plusieurs personnes, n'habitant plus ou pas Malartic se sont informé (lire ; s'exprimer en faveur d'un contournement) lors de la première partie des audiences tandis qu'ils ne seront aucunement touché par ses impacts.

## **Coût et retombées du projet**

Le projet de déviation de la route 117 nécessite des investissent de 50 millions et un investissement de 150 millions pour l'extension de la fosse Canadian Malartic ; qui seront entièrement défrayés par le Partenariat Canadian Malartic.

Au total, le Projet prévoit des dépenses totales de 2.5 G\$ pour l'Extension Canadian Malartic, les travaux de la Déviation, divers travaux d'ingénierie inhérents, les dépenses d'opération, le maintien des immobilisations et des équipements avec les années additionnelles d'exploitation ainsi que pour la restauration du site. Les activités générées par les six années additionnelles d'opérations permettront de soutenir, pour l'exploitation de la mine, près de 1200 emplois directs et indirects.

## **Position de la Chambre de commerce et d'industrie de Malartic**

À la lumière de ce qui nous a été présenté par Mine Canadian Malartic jusqu'à maintenant, après avoir pris connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement, de l'évaluation des retombées économiques, et de reconnaître l'implication de la minière au sein de la communauté ; La Chambre de commerce et d'industrie de Malartic se positionne favorablement au projet « Extension de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117 à l'entrée Est de la ville de Malartic ».

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic entretient de bonnes relations avec la minière. Nous sommes en mesure de développer et de travailler en étroite collaboration à la mise sur pied et le développement d'un projet structurant pour la population et communauté d'affaires de Malartic. Mine Canadian Malartic n'est pas seulement un partenaire financier, c'est également des gens impliqués, qui n'ont pas peur de mettre la main à la pâte lorsque des projets sont sur la table.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic considère que la Mine Canadian Malartic met tous les efforts nécessaires à garder des bonnes relations avec la communauté d'affaires et les citoyens, qu'elle considère comme étant ces voisins. Nous avons constaté que les entreprises existantes à Malartic ont profité de l'arrivée de la minière pour acquérir de nouvelles expertises et développer de nouveaux produits liés, entre autres, aux exigences d'une mine à ciel ouvert.

La Chambre de Commerce et d'Industrie soutient que l'investissement réalisé par le projet d'extension contribue directement à l'économie de la Ville de Malartic. Cette extension, qui augmente la durée de vie de la minière, permet de mettre en place les conditions gagnantes pour l'élaboration d'un projet de société permettant de garantir l'avenir économique et social de Malartic.

*En somme, les retombées socio- économiques du Projet « Extension de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117 à l'entrée Est de la ville de Malartic » sont positives et favorables au développement pour la communauté Malarticoise. Nous croyons que le BAPE devrait reconnaître les efforts déployés par la minière quant à leur transparence et leur implication avec le milieu.*

## Bibliographie

(s.a) (2014) *Relations communautaires*. Mine Canadian Malartic Disponible sur : <http://www.canadianmalartic.com/> Consulté le 03 mai 2016

(s.a.) (s.d.) *Comité Horizon 2030*. Ville de Malartic Disponible sur : <http://ville.malartic.qc.ca/> Consulté le 03 mai 2016

WSP (2016) *Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement (version grand public) du Projet « Extension de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117 à l'entrée Est de la Ville de Malartic » de Canadian Malartic GP*. Malartic

(s.a) (2016) *Développement économique et social*. Éco Malartic Plan de développement durable disponible sur : <http://www.ecomalartic.com/#!blank/c5zv>  
Consulté le 25 mai 2016

(s.a) (2013) *La Qualité de vie*. La Qualité de vie au Travail Disponible sur : <http://www.qualitedevie.ca/fr/content/qualite-de-vie> Consulté le 20 juin 2016

(s.a.) (2014) FECM Fond Essor Canadian Malartic. Rapport financement accordé par trimestre. PDF